



Communiqué de presse – 30 octobre 2013

Aéroport militaire de Sion : des projets innovants et de nouveaux emplois

Dans son communiqué du 23 octobre dernier, le PDCVr se positionne pour le maintien de l'aérodrome militaire de Sion et le plafonnement des nuisances au niveau de l'année de référence 2001. Il affirme aussi être soucieux de la qualité du cadre de vie de l'agglomération sédunoise. Pour le PSVR, c'est un double paradoxe et une position rétrograde sans vision d'avenir.

D'une part, vouloir en même temps préserver la qualité de vie locale et maintenir une activité aérienne militaire est antagoniste et donc illusoire. Des citoyen-ne-s et autorités ont déjà exprimé, à moult reprises, leur ras-le-bol. Les nuisances engendrées se concentrent principalement dans le Valais central. Il faut également rappeler qu'en 2008, les communes notamment de Sion, Conthey, Nendaz et Ardon ont clairement exprimé leur ras-le-bol en acceptant l'initiative « contre le bruit d'avions de combat dans les zones touristiques ».

D'autre part, prôner la réduction des nuisances à celles de 2001 est un déni de la réalité. En effet, les F/A-18 ne représentent qu'un tiers des mouvements actuels à Sion. Le remplacement des Tiger (2/3 des mouvements) par des Gripen ou autres avions similaires triplera ainsi les nuisances. En outre, suite au récent crash d'Alpnachstad, on évoque déjà la nécessité d'augmenter les heures d'entraînement des pilotes, donc le nombre de vols et les nuisances. Enfin, la réduction prochaine du nombre de bases aériennes militaires en Suisse va augmenter significativement l'activité sur celles restantes. Au final, nous nous dirigeons vers une très forte augmentation des nuisances !

Pour la qualité de vie et la sécurité des Valaisan-ne-s et le développement économique et touristique de notre canton, le PSVR soutient :

- le retrait des jets militaires de l'aéroport de Sion ;
- le maintien d'un aérodrome civil proportionné aux besoins réels
- le changement d'affectation d'une partie de la zone actuelle ;
- l'aménagement de diverses infrastructures liées aux transports (parking avec navettes pour désengorger la ville, gare marchandises, etc.).
- le développement de start-up, d'entreprises créatrices d'emplois et de places d'apprentissage attractives et diversifiées.

Sans l'apport financier militaire, le canton devra certes s'acquitter d'une facture annuelle d'environ 9 millions, ce qui représente 0.3% de son budget. Si un aéroport civil est vraiment utile et nécessaire pour son économie, en particulier pour le tourisme, le Valais peut assumer cet investissement, qui plus est avec la collaboration de communes et de partenaires privés.

L'exemple de la ville de Thoun est particulièrement parlant : 14% des emplois dépendaient de l'armée avant que celle-ci ne se retire de la ville, ne laissant que 2% des emplois sur place. Grâce à une vision proactive de la situation et à une bonne anticipation, la reconversion économique dans les domaines de l'énergie et de la santé fut un véritable succès. Arrêtons de nous plaindre, anticipons et construisons le Valais de demain !

Adresses de contact :

- Didier Fournier, député (Nendaz), 078 605 02 20
- Jean-Henri Dumont, député (Sion), 079 445 10 79
- Florian Chappot, conseiller communal (Sion), 076 381 31 01